



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

18 juin 2020

DATE D’AFFICHAGE

18 juin 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 25

OBJET :

**Elections des membres des
commissions
réglementaires**

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le 01/07/2020

Publiée le : 01/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt, le mardi 24 juin à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au gymnase Victor Vilain étant donné la crise sanitaire actuelle, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy Charles HUMBERT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Laure CHENU, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Etaient Absents :

M. Julien CAYZAC

M. Laurent PERTHUIS

Etaient Absents-excusés :

M Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN.

**ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2020/V/40
ELECTION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS
DES COMMISSION REGLEMENTAIRES**

Afin de permettre aux représentants des différentes tendances du Conseil Municipal d’être informés au stade de la procédure d’instruction des dossiers de marchés publics en CAO ou en Commission de Délégation de Service Public, il est nécessaire de constituer les commissions correspondantes.

Celles-ci sont ouvertes aux élus des listes de la majorité et de l’opposition sur la base d’une représentation proportionnelle au plus fort reste correspondant à la proportion de sièges détenus au sein du Conseil Municipal.

VU l’article L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la liste unique présentée pour les Commissions CAO et DSP,

CONSIDERANT le mode de scrutin accepté à l’unanimité, par un vote à mains levées ,

CONSIDERANT l’avis de la Commission Finances en date du 22 juin 2020,

Il est présenté une liste unique pour chaque commission, à savoir :

- o Commission d'Appel d'Offres.
- o Commission de Délégation de Service Publics.

POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Après appel à candidature et composition de liste suivante :

CAO / TITULAIRES

- Françoise BOUSSAT
- Hervé FRANEL
- Stéphane RAYNAL
- Ariel SHEPS
- Stéphane LE PECULIER

CAO / SUPPLEANTS

- Claire HERLIN
- Christine DAVOINE
- Alexa PELAGE
- Marie Solange GRILLOT
- Laure CHENU

Il est procédé au vote à main levée.

Le résultat du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de votants : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour la DELEGATION SERVICE PUBLIC

Après appel à candidature et composition de liste suivante

DSP / TITULAIRES

- Françoise BOUSSAT
- Hervé FRANEL
- Ariel SHEPS
- Solange GRILLOT
- Camille CRONIER

DSP / SUPPLEANTS

- Claire HERLIN
- Christine DAVOINE
- Alexa PELAGE
- Fleurine BOCQUILLON
- Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Il est procédé au vote à main levée

Le résultat du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de votants : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal après avoir voté,

PRÉCISE que ces commissions sont composées :

- Du Maire ou de son représentant,
- De 5 Conseillers Municipaux titulaires et suppléants désignés à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

DIT que suite aux votes, les membres suivants sont élus :

| | Titulaires | Suppléants |
|--------------------------------------|---|--|
| Appel d'Offres | Françoise BOUSSAT Hervé FRANEL Stéphane RAYNAL Ariel SHEPS Stéphane LE PECULIER | Claire HERLIN Christine DAVOINE Alexa PELAGE Marie Solange GRILLOT Laure CHENU |
| Délégation de Service Publics | Françoise BOUSSAT Hervé FRANEL Ariel SHEPS Solange GRILLOT Camille CRONIER | Claire HERLIN Christine DAVOINE Alexa PELAGE Fleurine BOCQUILLON Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX |

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire
Marianick MORVAN
P.P. Adjointe au Maire Mme Claire HERLIN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2020/V/40 ELECTION DES

Objet de l'acte : MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DES COMMISSIONS
REGLEMENTAIRES

.....

Date de décision: 24/06/2020

Date de réception de l'accusé 01/07/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 6_56

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200624-6_56-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 56 DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2020-V-40
ELECTION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DES
COMMISSIONS REGLEMENTAIRES.pdf (99_DE-
091-219102324-20200624-6_56-DE-1-1_1.pdf)

